

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

MARCEAU

Nom

Prénoms

Marie, Anatole, Edmond

Grade

2<sup>e</sup> canonnier conducteur

Corps

2<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie

N<sup>o</sup> Matricule.

013861 au Corps. — Cl. 1905  
933 au Recrutement Chalon Saône

Mort pour la France le

18 octobre 1918

L'ambulance colonne mobile Ba Ochrida

Genre de mort

suites de maladie contractée  
en service

Né le

6 avril 1888

à

Ormes

Département

Saône et Loire

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

1919  
Ormes  
Saône et Loire

# Marceau

Nom : *Marie Anatole Edmond* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **933**  
 Classe de mobilisation : **1905**

ETAT CIVIL.

Né le *6 avril 1888* à *Ormes*, canton de *Beusery*, département de *Saône et Loire*, résidant à *Ormes*, canton de *Beusery*, département de *Saône et Loire*, profession de *marinier*, fils de *Antoine* et de *Sairon Eugénie*, domiciliés à *Ormes*, canton de *Beusery*, département de *S. et Loire*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *blonds*, yeux *gris*, front *large*, nez *moyen*, bouche *moyenne*, menton *ronde*, visage *ovale*.  
 Taille : *1m.79* cent. Taille rectifiée : *m.* cent.  
 Marques particulières :  
 Degré d'instruction générale : **3**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.

Classé dans la **3<sup>e</sup>** partie de la liste en **1909**.  
 Classé dans la **3<sup>e</sup>** partie de la liste en **19**

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *27* de la liste de *Beusery*.  
 Incorporé au *36<sup>e</sup> Régiment de Dragons* à compter du *6 avril 1906* comme engagé volontaire pour quatre ans le dit jour à la mairie de *Chalon Saône*, arrivé au corps et dragon de *2<sup>e</sup> classe* le *7 avril 1906* n° *2477*.  
 Brigadier le *23 novembre 1906*. Passé de son grade le *7 août 1908* par décision de M. le Général *Couit*.  
 la *1<sup>re</sup> Brigade de cavalerie*. Dragon de *2<sup>e</sup> classe* le *7 avril 1908*. Passé au *6<sup>e</sup> Régiment de Cuirassiers*.  
 Décision en date du *27 avril 1908* arrivé au corps et cavalier de *2<sup>e</sup> classe* le *26 août 1908*.  
 Libéré le *1 juin 1910*.  
 Certificat de bonne conduite refusé.  
 Affecté au *3<sup>e</sup> Régiment de Dragons* le *1<sup>er</sup> avril 1914*.  
 Classé dans le service auxiliaire par *D<sup>e</sup>* du *9<sup>e</sup> Régiment de Dragons* en date du *30 février 1915*.  
 Proposition de la Commission de Réforme de *Saône et Loire* du *12 février 1915* pour : *Insuffisance physique et empysemes*. Avis du Recrut. de *Roubaix* du *23 février 1915*. Classé dans le service armé par la Commission Spéciale de *Dijon* du *18 septembre 1915* (loi du *17-8-1915*). Passé au *38 Régiment d'artillerie* le *22-10-1917* arrivé au corps le *24-10-1917*. Passé au *42 Régiment de campagne* le *4 mai 1918*. Décédé le *18 octobre 1918* à *2 heures du matin* à l'ambulance *Colonne Mobile B à Ocherida* suite de maladie contractée en service. Avis officiel *C.P.* *23369* du *2 décembre 1919*.  
 "Mort pour la France"

CORPS D'AFFECTATION.

NUMEROS

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS	
		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	<i>36<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> de Dragons</i>		<i>2477</i>
	<i>6<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> Cuirassiers</i>		<i>409</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.	<i>1<sup>er</sup> Reg<sup>t</sup> d'Artillerie de Campagne</i>	<i>4631</i>	<i>08776</i>
	<i>48<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Artillerie à Dijon</i>	<i>211</i>	<i>01734</i>
	<i>J.A.</i>	<i>186</i>	
	<i>48<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> artillerie</i>	<i>218</i>	<i>01280</i>
Armée territoriale et sa réserve.	<i>38 d<sup>o</sup></i>		<i>4044</i>
	<i>42 d<sup>o</sup></i>		<i>01386</i>

LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RESIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE.	D. RESIDENCE.

RESERVES

Réserve...	1 <sup>er</sup> dans l'Armée territoriale.	Dispensé en 1911 du sans au de services
	Supplémentaire dans l'Armée territoriale.	Dispensé en 1911 du sans au de services

EPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans.

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de l'expiration du service militaire.
<i>6 avril 1910</i>	<i>1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1919</i>	<i>1<sup>er</sup> 8<sup>bre</sup> 1921</i>	<i>6 avril 1931</i>